

Informations pratiques

MAIRIE

Horaires de la Mairie :

Lundi : 13h30 à 17h00
Mardi : 13h30 à 18h00
Mercredi : 08h30 à 13h00
Jeudi : 08h30 à 12h00
Vendredi : 08h30 à 12h00

Téléphone : 04.92.34.65.03
www.mairie-mallemois.fr

NUMERO D'URGENCE DE LA MAIRIE (en dehors des jours et heures d'ouverture de la mairie et uniquement en cas de véritable urgence) 07.85.59.64.73

MEDIATHEQUE :

Horaires de la Médiathèque Michel Martin :

Mardi : 14h00 à 17h00
Mercredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Jeudi : 14h00 à 17h00
Vendredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi : 09h00 à 12h00

DECHETTERIES :

Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales :

Du Lundi au Samedi de 9h00 à 12h00 à Aiglun
Du Lundi au Samedi de 15h00 à 18h00 à Barras

Fermées le dimanche et les jours fériés.

SERVICES :

Déchets verts :

Le ramassage des déchets verts est réalisé par les employés communaux tous les premiers lundis du mois. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie et déposer leurs déchets verts dans des sacs poubelles devant leurs habitations. Pour les gros volumes de déchets verts, la commune met à disposition une benne au tarif de 20 euros par rotation.

Permanence de l'Assistante Sociale :

Madame PAYAN effectue sa permanence de 9h00 à 12h00 tous les 3èmes vendredis du mois. Pour toute demande de rendez-vous, merci de la contacter au 04.92.30.09.20

Permanence des élus en Mairie :

Premier et troisième samedi du mois sur rendez-vous.

Permanences service urbanisme :

Des permanences sont tenues en mairie de Mallemois par le service instructeur de Château Arnoux St Auban le premier mercredi du mois. Uniquement sur rendez-vous.

Sydevom : Nouvelles modalités de tris :

Dorénavant, tout se trie...ou presque ! Les modalités de tri évoluent alors n'hésitez pas à demander votre guide du compostage en mairie ou alors votre autocollant STOP PUB à apposer sur votre boîte aux lettres. Attention, les premiers arrivés seront les premiers servis alors dépêchez-vous !



Réunion publique 27 mai 2019 – Commune de Mallemois

La commune de Mallemois organise une réunion publique relative à l'élaboration de son plan local d'urbanisme (PLU) le lundi 27 mai 2019 à 18h30 à la salle polyvalente les Cèdres. Cette rencontre sera l'occasion de présenter la procédure, le contexte réglementaire, les éléments importants issus du diagnostic territorial ainsi que le projet d'aménagement et de développement durables. Les réunions publiques constituent des moments d'échanges privilégiés avec la population sur le projet communal et la municipalité encourage la participation de chacun.



Votre présence vous permet en plus du complément d'information apporté à l'oral, de vous exprimer et d'échanger avec les élus et le bureau d'étude en charge du dossier. Plusieurs autres réunions publiques seront organisées avant l'arrêt du PLU. Nous rappelons qu'un registre est également à votre disposition en mairie afin de recueillir vos différents avis et doléances sur le futur PLU.

Enlèvement des nids d'hyménoptères :

Le SDIS04 informe la population que si elle souhaite faire enlever des nids d'hyménoptères. La prestation coûtera à l'administré 130€. Toutefois s'il y a nécessité d'utiliser une échelle ou un bras élévateur : l'opération coûtera 300€.

Départ d'une secrétaire de mairie :

Après deux ans effectués en tant que secrétaire de mairie, Laurence Danesi s'envole vers de nouveaux horizons. Souhaitons-lui bonne chance dans la réalisation de ses nouveaux projets et



accueillons Mébelle Caron qui prendra sa place pour vous accueillir et vous accompagner dans vos démarches administratives.

Au fil du Ponteillard n°81 : Avril-Mai-Juin 2019

Editeur : Mairie de MALLEMOISSON--Hôtel de ville 04510
Directeur de publication : Emmanuelle MARTIN, Maire
Comité de rédaction : Céline BARBIER - Naïs HERPEUX
Maquette et impression : Mairie de MALLEMOISSON
Image : Source Mairie, Provence Alpes Agglomération, google droit d'utilisation sans but commercial



Au fil du Ponteillard

Bulletin d'informations municipales de la Commune de MALLEMOISSON

Avril-Mai-Juin 2019

N°81

les DATES
à RETENIR
Agenda :

Mai :

Samedi 25 mai :

Ateliers Philo organisés par Sophie Noël en lien avec l'Amicale de la médiathèque. Pour plus de renseignements, contacter le 06.71.53.99.13 ou la médiathèque de Mallemois.

Juin :

Dimanche 2 juin :

Vide grenier organisé par l'association du Grillon Buissonnier. Pour plus de renseignements, contacter le 06.67.93.02.50.

Samedi 15 juin :

Fête de la Saint-Jean organisée par l'association du Comité des Fêtes. Pour plus de renseignements, contacter le 06.50.53.72.11.

Vendredi 28 juin :

Concours de Boules organisé par l'association La Boule Duyes et Bléone. Pour plus de renseignements, contacter le 06.32.72.58.95.

Accès au stade :

Pour des raisons de sécurité, l'accès au stade est interdit du 18 février au 15 octobre 2019. La circulation et le stationnement sont réglementés par arrêté N°30_2019 qui est accessible par voie d'affichage dans les panneaux de la place de la mairie.

Inscription à l'école :

Vous pouvez dès à présent vous rendre en mairie ou à l'école pour procéder à l'inscription de votre enfant pour la rentrée scolaire 2019/2020. Si vous vous rendez en mairie, pensez à vous munir de votre livret de famille ou carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile !

LE MOT DU MAIRE :

Des projets en perspective et une fiscalité maîtrisée...

Après plus de 10 ans de procédure juridique, la commune de Mallemois a obtenu une décision favorable en appel, préservant ainsi les finances communales et permettant aux élus d'orienter les dépenses de la commune en direction du plus grand nombre, en portant des projets d'intérêt général et nécessaires à la commune.

Cette décision étant intervenue quelques jours avant le vote du budget, les Elus ont pu voter à la majorité (une abstention) le maintien des taux de la fiscalité communale, les tarifs de l'eau restant inchangés également, la diminution de l'endettement se poursuivant.

Beaucoup de projets vont pouvoir être mis en œuvre sans avoir recours à l'emprunt. Parmi les différents projets, la poursuite de la matérialisation du périmètre de captage de l'eau potable pour sécuriser notre unique point de prélèvement d'eau, la reprise à neuf des réseaux d'eau sur le secteur de la Cornerie pour améliorer le service et réduire les fuites d'un secteur sensible. Des travaux de mise en œuvre d'un aménagement de sécurité sur la RD 17 des véhicules en provenance de la vallée des Duyes par la réalisation de cheminements piétons, un plateau traversant pour limiter physiquement la vitesse à l'entrée de la commune, la reprise de l'éclairage public. Afin d'améliorer la traversée de la commune, après l'enfouissement des réseaux sur la RN85 par le Syndicat Départemental d'Electrification 04, c'est une réfection de la voie qui est programmée par les services de la DREAL (Etat), avec amélioration des cheminements piétons et cyclables dans les prochains mois.

Enfin, un projet qui nous tient et vous tient particulièrement à cœur, le lancement du projet "Habitats" qui permettra la réalisation de 16 logements classiques et 12 logements spécifiques à la location pour accompagner la perte d'autonomie, opération en lien avec le bailleur social HHP.

Ainsi la commune, riche de ses commerces et de ses services, pourra également proposer une alternative originale avec des logements adaptés couplés à des services d'aide à domicile pour accompagner les personnes en perte d'autonomie.

Au-delà de nos frontières communales, c'est le projet que nous avons impulsé de Vélorange- Voie Verte de Digne/ Château Arnoux/ Volonne qui fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité. Nous pourrions ainsi opter entre différentes solutions techniques pour l'aménagement de la voie, anticiper les coûts de mise en œuvre au niveau de l'agglomération Provence Alpes en charge de cet équipement, et vérifier les contraintes juridiques du transfert par une mise à disposition de cette voie par convention avec SNCF Réseau tout en préservant sa réversibilité.

Une commune finalement sur la bonne voie !

Emmanuelle MARTIN